FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Norme de communication des dangers OSHA des États-Unis 2024 (29 CFR 1910.1200) et Loi sur les produits dangereux (LRC) du Canada et Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés

Date d'émission 14-avr.-2026

Date de révision 14-avr.-2026

Numéro de révision 5

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit DFE ALPHA 3

Autres moyens d'identification

Code du produit 119788

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Agent nettoyant.

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant
Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA
(585) 336-2200

Importateur
Rochester Midland Canada Corporation
2470 Milltower Court
Mississauga, ON L5N 7W5
Canada
905-619-6738

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC: 1-800-535-5053
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500
CANUTEC: 613-996-6666

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par la norme de communication des dangers OSHA des États-Unis 2024, ni par la Loi sur les produits dangereux (LRC) et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés.

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger
Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par la norme de communication des dangers OSHA des États-Unis 2024, ni par la Loi sur les produits dangereux (LRC) et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés.

Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) of 1910.1200
Aucun renseignement disponible.

Autres informations
Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation	Déplacer à l’air frais.
Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d’eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon.
Ingestion	Rincer la bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
Effets d’une exposition	Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d’une prise en charge médicale immédiate ou d’un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit, tel que fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition professionnelle à déclaration obligatoire ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration des autorités locales.

Limites d'exposition professionnelle biologique Ce produit, tel que fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition biologique à déclaration obligatoire ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration des autorités locales.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Une protection oculaire/faciale appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.

Protection des mains Une protection des mains appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.

Protection de la peau et du corps Une protection de la peau et du corps appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

Protection respiratoire Une protection respiratoire appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Clear, purple liquid
État physique	Liquide
Couleur	Pourpre
Odeur	Citron

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
Point de fusion/Point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun jusqu'à l'ébullition.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
SADT (°C)	Aucune donnée disponible	
pH	10.5	+/- 0,5
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Solubilité	Aucune donnée disponible	
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible	

Pression de vapeur (comprend le taux d'évaporation)	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		
Densité	1.01 - 1.02	
Masse volumique apparente	8.45 lb/gal	
Densité	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Caractéristiques des particules		
Dimension de particules	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	
Teneur en COV	0.08 %	CARB 310

Autres renseignements

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux Oxydes de Carbone. Oxydes d'Azote. Aldéhydes. Hydrocarbures.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Toxicité aiguë Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (orale)	98,582.40 mg/kg

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucun renseignement disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Persistance et dégradation	Aucun renseignement disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Il n’existe aucune donnée pour ce produit.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d’élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

DOT	Non réglementé
TMD	Non réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECI	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AIIC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
NZIoC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
TCSI	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AIIC - Inventaire australien des substances chimiques industriels
NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
TCSI - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313
Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers
Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

CAA (Loi sur la qualité de l'air)
Ce produit ne contient pas de substances polluantes réglementées en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act - CAA).

CERCLA
Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40

CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Eau 7732-18-5	-	-	X
(R)-p-Mentha-1,8-diène 5989-27-5	X	-	-

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	**Risques pour la santé**	0	**Inflammabilité**	0	**Instabilité** 0	**Dangers particuliers**	-
HMIS	**Risques pour la santé**	0	**Inflammabilité**	0	**Dangers physiques** 0	**Protection individuelle**	B

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité
La liste peut inclure des phrases qui ne s'appliquent pas à ce produit

Légende

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NTP	Programme national de toxicologie (États-Unis)
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS
Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Institut national japonais de technologie et de l'évaluation (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Bibliothèque nationale de médecine
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité
Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé
Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)
Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Préparée par	EH & S DÉPARTEMENT.
Date d'émission	14-avr.-2026
Date de révision	14-avr.-2026
Note de révision	Modèle FDS révisé pour mettre en œuvre les exigences de la norme mise à jour de l'OSHA sur la communication des produits dangereux (HCS) et du Règlement sur les produits dangereux (HPR) du Canada, qui s'alignent sur la 7e révision du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Avis de non-responsabilité
À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

fin de FDS